

### CHECK LIST I PROTECTION EN ACIER I NORME NF P93-355

Points à contrôler	Oui	
Tous les éléments constitutif de la protection possèdent un marquage permettant d'identifier le fabricant.	<input type="checkbox"/>	Si vous n'êtes pas en mesure d'identifier l'origine des produits, il est préférable de s'orienter sur une autre solution.
Tous les éléments constitutifs de la protection (excepté le filet) sont produits par le même fabricant.	<input type="checkbox"/>	Seul le fabricant est capable d'attester la compatibilité des éléments et la conformité à la norme du système. Les éléments ne peuvent pas être testés et conformes séparément des uns des autres.
Tous les éléments constitutifs de la protection sont en acier galvanisé à chaud selon la norme EN 1461.	<input type="checkbox"/>	La norme EN1461 défini, entre autres, l'épaisseur de galvanisation à chaud. Vous pouvez demander une attestation à votre fabricant.
Les tubes ont une épaisseur minimum de 1.5 mm.	<input type="checkbox"/>	
La protection intermédiaire est constituée d'un filet maille de 100 mm x 100 mm au maximum.	<input type="checkbox"/>	Même si cela n'est pas précisé par la norme il s'agit d'une protection de 1m de haut. Ce doit donc être la hauteur minimum du filet soit 10 mailles sur la hauteur. Si la hauteur du filet est plus faible la tension est trop forte et il se crée alors des espaces en partie basse et sous la lisse qui peuvent laisser passer des objets ou des personnes.
La protection intermédiaire est constituée d'un filet utilisant un fil de diamètre 3 mm minimum.	<input type="checkbox"/>	
La protection intermédiaire est constituée d'un filet comprenant une ralingue périphérique de 8 mm minimum.	<input type="checkbox"/>	
La protection intermédiaire comporte une étiquette indiquant le nom du fabricant, la date de mise en service et une notice.	<input type="checkbox"/>	Il appartient à l'utilisateur de renseigner la date de mise en service lors de la première utilisation.
La lisse haute est métallique et tubulaire.	<input type="checkbox"/>	
La lisse haute a une dimension transversale de 30 mm mini.	<input type="checkbox"/>	
La lisse haute comprend un dispositif, type butée ou autre, empêchant le déboîtement.	<input type="checkbox"/>	La lisse doit comporter une butée ou un autre système destiné à éviter le coulissement de la lisse et son déboîtement accidentel.
Le système prévoit une lisse de plus de 3m pouvant reposer sur trois appuis.	<input type="checkbox"/>	Sauf impossibilité technique les lisses doivent être posées sur trois appuis successifs (entraxe maxi des appuis 1,5 m).
Les potelets permettent de positionner et de maintenir la lisse haute.	<input type="checkbox"/>	Le potelet doit disposer un système de maintien de la lisse haute, soit un système à clavette ou équivalent.
Les jeux en tête de potelet est au maximum de 50 mm (+ ou - 25 mm).	<input type="checkbox"/>	
Les potelets permettent d'accrocher la ralingue haute de la protection intermédiaire en partie supérieure.	<input type="checkbox"/>	
Les potelets disposent d'un système de maintien du filet à mi hauteur pour l'exécution des relevés.	<input type="checkbox"/>	
Les supports de potelets permettent d'accrocher la ralingue de la protection intermédiaire en partie basse.	<input type="checkbox"/>	Cette disposition est destinée à empêcher le déboîtement accidentel du potelet.
Dans le cas d'une fixation par pince, le dispositif de serrage final est une vis de diamètre 20 mm minimum, filetage en filet rond.	<input type="checkbox"/>	
Dans le cas d'une fixation par pince, le dispositif de serrage final possède une entretoise en matériau adapté (CTBX non bakérisé, élastomère ou équivalent : EPDM, caoutchouc...), solidaire des plaques d'appui.	<input type="checkbox"/>	Ce dispositif est destiné à améliorer l'efficacité du serrage et à protéger le support (section polygonale ou circulaire de 110 mm minimum).
Tous les éléments du système de protection doivent être marqué par un n° de traçabilité (N° OF ou date de fabrication MM.AA), et référence à la norme.	<input type="checkbox"/>	
L'équipement de protection est accompagné d'une notice de montage.	<input type="checkbox"/>	Pour chaque commande, votre fournisseur doit vous fournir une notice de montage qui reprend, entre autres, les efforts appliqués aux fixations ce qui est le seul moyen de savoir la nature des fixations à utiliser.
L'équipement de protection est accompagné d'un rapport d'essai et d'une note de calcul.	<input type="checkbox"/>	La norme prévoit que le fabricant réalise une note de calcul qui vient compléter les essais. Cette note de calcul doit pouvoir être mise à disposition de l'utilisateur.

**SI TOUS LES «OUI» SONT COCHÉS, ALORS L'ÉQUIPEMENT EST CONFORME À LA NORME NF P93-355.  
S'IL EN MANQUE UN SEUL, IL N'EST PAS CONFORME**

**DÉCOUVREZ ÉGALEMENT AU VERSO LES AUTRES POINTS À CONTRÔLER**

# CHECK LIST I PROTECTION EN ACIER I AUTRES POINTS DE CONTRÔLE

Points à contrôler	Oui	
Le système permet de réduire la fréquence ou la gravité du risque auquel est soumis l'opérateur.	<input type="checkbox"/>	Conformément au décret de septembre 2004 sur les travaux en hauteur et aux principes généraux de prévention.
Le système permet de traiter le débord de la couverture en rénovation à l'extérieur du bâtiment sans la mise en place d'une cale.	<input type="checkbox"/>	Les pinces qui ne présentent pas un retour suffisant pour échapper la couverture sont dangereuses à deux titres : > L'opérateur doit se pencher dans le vide pour mettre en place les cales. > La cale peut elle-même tomber lors des pressions exercées sur le garde-corps et blesser un passant. La chute de la cale entraîne également la fragilisation de la protection dans la mesure où le garde-corps n'est plus maintenu.
Le potelet est situé à l'intérieur de la terrasse.	<input type="checkbox"/>	Si le potelet est à l'extérieur de la terrasse, ou sur l'acrotère, l'opérateur peut monter sur l'acrotère pour y prendre appui (appui précaire) ou peut y déposer ses outils. Il prend donc le risque de glisser sous la protection ou de faire tomber ses outils. Il doit donc prévoir la mise en place systématique d'une plinthe.
En cas d'accident lié à un défaut de matériel, le fabricant est en mesure d'être couvert par sa responsabilité civile.	<input type="checkbox"/>	Le fabricant du matériel doit disposer d'une assurance lui permettant d'être couvert à un niveau suffisant pour la fabrication de matériel de protection. L'utilisateur peut demander une attestation d'assurance.
Les supports potelets Z ou L présentent des rayons de courbure au moins une fois et demi supérieur à l'épaisseur de la fixation.	<input type="checkbox"/>	Quand le rayon de courbure est trop étroit, les fibres de la matière se cassent. Ce phénomène est accentué par le choc thermique de la galvanisation à chaud. (Cf Photos ci-dessous)



**SI TOUS LES «OUI» SONT COCHÉS,  
ALORS VOTRE ÉQUIPEMENT EST SÛR**

